



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRONDISSEMENTS DE LENS ET BETHUNE : INTERDICTION DE TOUT RASSEMBLEMENT VISANT A REALISER DES DEMONSTRATIONS DE TUNING CE WEEK-END SUR CERTAINS SECTEURS

Arras, le 2 juillet 2021

De nouvelles annonces de rassemblements automobiles de tuning, diffusées via les réseaux sociaux, ont à nouveau été recensées en prévision de ce week-end dans les arrondissements de Béthune et de Lens. Ces rassemblements sont susceptibles de créer des troubles importants à l'ordre public et peuvent présenter un danger pour la sécurité des passants et des participants eux-mêmes (réalisation de drifts, de burnouts, courses de vitesse...).

C'est pourquoi, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé, par arrêtés préfectoraux des 30 juin et 2 juillet 2021, d'interdire tout rassemblement de personnes et de véhicules, sur certains secteurs des arrondissements de Béthune et de Lens, dont l'objectif est de réaliser des démonstrations de tuning et runing ce week-end.

Sont concernés :

Pour l'arrondissement de Béthune (mesure applicable les 2 et 3 juillet)

- Le parking du magasin de Décathlon de Fouquières-les-Béthune,
- Le parking du magasin Boulanger de Béthune.

Pour l'arrondissement de Lens (mesure applicable les 2, 3 et 4 juillet)

- L'ensemble des parkings des zones commerciales de Cora Lens 2 à Vendin-le-Vieil,
- Les parkings de la zone commerciale Intermarché à Carvin,
- Les parkings de la zone commerciale Maison Plus à Hénin-Beaumont, notamment ceux du magasin « Electro Dépôt ».

Tout contrevenant à cette interdiction est passible de sanctions pénales prévues aux articles 431-9 et R.610-5 du code pénal.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)